

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Licence Histoire de l'art et archéologie parcours Préservation des biens culturels

Licence Histoire de l'art et archéologie



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Établissement
Université Paris
1 Panthéon-
Sorbonne

Présentation

La licence est la première étape d'un parcours de formation professionnelle qui délivre, après cinq années d'études obligatoires, un diplôme de Master 2, reconnu sur le plan national (un des quatre diplômes français satisfaisant aux exigences de qualification introduites par la Loi n°2002-5 du 04 /01/2002, relative aux Musées de France) et sur le plan international (reconnaissance par ECCO, fédération européenne des associations de conservateurs-restaurateurs et ENCore, réseau européen des formations supérieures à la conservation-restauration).

Une année de L1 commune à la première année en Histoire de l'art et Archéologie permet aux étudiants d'acquérir les connaissances de base indispensables à leur formation. En L1 déjà, ce parcours prévoit deux éléments pédagogiques spécifiques par semestre. À partir de la L2, il devient une formation à part entière.

L'admission en L2 passe par un examen des candidatures. La formation repose en effet non seulement sur des cours magistraux mais aussi sur un nombre important de TD et TP qui exigent un encadrement spécialisé et des locaux bien équipés. Ces impératifs pédagogiques obligent à limiter le nombre des inscrits à 25. Par ailleurs la formation, attentive aux débouchés professionnels, est obligée de recruter un nombre limité d'étudiants particulièrement motivés qui poursuivront leur formation jusqu'au master.

Comme les candidats à cette formation doivent faire preuve d'un certain nombre d'aptitudes nécessaires à la pratique de ce métier, la commission testera leurs qualités en recourant à l'examen d'un portfolio et à un entretien. Durant lequel les candidats seront soumis à une épreuve pratique d'habileté manuelle. L'admission en L2 n'est acquise que pour l'année universitaire suivante. En cas de non admission, l'étudiant peut continuer son parcours en histoire de l'art et archéologie.

Trois sections regroupent diverses spécialités :

- Section Peinture (peinture de chevalet, peinture murale)
- Section Objets tridimensionnels (sculpture, objets archéologiques, objets ethnographiques, objets de design, céramiques, verre, vitrail...)
- Section Arts graphiques et livres (dessins, estampes, livres, documents sur parchemin)

Cet enseignement traduit la richesse et la complexité de la discipline qui s'est développée dans le domaine des sciences de l'homme et de la société mais qui requiert aussi une bonne assimilation des sciences physiques (sciences de la structure et de la matière, sciences de la nature et de la vie). L'université Paris 1 a élaboré un programme de formation original associant également des professionnels.

Pour favoriser une meilleure formation des étudiants en histoire de l'art et archéologie et permettre aux quelques étudiants qui le souhaiteraient de se réorienter vers un Master en Histoire de l'Art ou Archéologie à l'issue de la Licence, un tiers des cours en L2 et L3 est mutualisé avec ceux d'Histoire



de l'art et d'Archéologie, mais le reste des enseignements relève de la formation professionnelle spécifique.

 [Brochure de la formation](#)

 [Règlement du contrôle des connaissances](#)

Et après

Pré-requis obligatoires

Pré-requis : Formation L1 en histoire de l'art ou en archéologie.
Autres cursus en histoire de l'art ou archéologie : équivalence des pré-requis soumise à la décision du jury d'admission.

Autres cursus (Sciences de la matière ou de la vie, etc.) : la validation d'Unités d'Enseignements (UE) de la licence PBC est soumise à la décision du jury d'admission.

Les candidatures au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) sont soumises à la décision pédagogique du jury d'admission. La gestion administrative du dossier est assurée par la cellule de reprise d'études et de VAE du Centre d'Education Permanente (CEP) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (www.univ-paris1.fr/espace-professionnel/reprise-detudes-et-vae/).

Contact(s)

Poursuite d'études

Le parcours PBC permet d'accéder aux parcours du master Conservation-restauration :

- Restauration des biens culturels
- Conservation préventive du patrimoine
- Histoire et technologie de l'art et de la restauration

Le parcours "Restauration des biens culturels" conduit au métier de conservateur-restaurateur du patrimoine, habilité par la loi musée de 2002

Le parcours "Conservation préventive du patrimoine" conduit au métier d'expert en conservation préventive, communément désigné par "préventeur".

Le troisième master conduit aux métiers d'expertise et de conseil portant sur des questions plus globales de conservation du patrimoine.

Ces trois parcours de la mention de master CRBC donnent également accès au doctorat.

Les titulaires de la licence PBC ne souhaitant pas poursuivre leurs études vers la profession de conservateur-restaurateur du patrimoine peuvent se diriger vers les masters suivants :

- masters d'histoire de l'art (notamment pour la spécialité conservation préventive)
- masters d'archéologie
- masters en muséographie
- masters en animation culturelle
- masters en histoire et gestion du patrimoine culturel

Poursuite d'études à l'étranger

Insertion professionnelle

1. Secteurs d'activité et emplois accessibles :

Principaux secteurs d'activité :

- Administration (état et collectivités territoriales)
- Galeries d'art
- Musées.

Métiers ou fonctions accessibles aux diplômés :

- Métiers du patrimoine (Institut National du Patrimoine)
- Assistants de conservation
- Régisseurs de musées
- Responsables du mobilier archéologique
- Attachés territoriaux de conservation



2. Perspectives professionnelles :

Champs d'action	Des connaissances acquises en :	Qui permettent de mobiliser des aptitudes à :
Préservation des biens culturels	Histoire de l'art archéologie ; Sciences et techniques ; Droit du patrimoine	Reconnaître et identifier les matériaux constitutifs des œuvres, objets et documents ainsi que leurs techniques de fabrication. Identifier, comprendre et entraver les mécanismes de leur altération. Comprendre la signification culturelle, le contexte de la création ou fabrication, de l'utilisation passée et présente afin de respecter la valeur culturelle des œuvres, objets ou documents étudiés. Dialoguer avec divers professionnels du patrimoine culturel : historiens de l'art,

		archéologues, ethnologues, historiens des techniques, scientifiques de la conservation etc.
--	--	---

3. Particularités :

La formation associe des enseignements en sciences et techniques (chimie, physique, biologie, matériaux, procédés de fabrication etc.), des enseignements en droit et en histoire de l'art, pour appréhender tous les aspects de la préservation des biens culturels.

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Paris

